

Dès le 23 février, dame Marie-Bonne Durret, épouse de Joseph Fabre ¹, négociant de Lyon, contribue, de ses deniers parafernaux, aux frais de la nouvelle acquisition.

En retour, le Bureau s'engage à faire dire, annuellement et à perpétuité, par les enfants de l'école des filles, un *Salve Regina* à l'intention de la dite dame et de son époux pendant leur vie, et un *De Profundis* pour le repos de leur âme après leur mort. Il fera payer, à ladite dame, une pension annuelle et viagère de la somme de 150 livres, qui sera continuée à celui des deux conjoints qui survivra à l'autre ².

Cinq ans plus tard, le 13 janvier 1752, les mêmes époux Fabre donnent au Bureau la somme de 6.000 livres destinée à la création d'une école pour les garçons, avec les stipulations suivantes :

« Ne pourra ladite école être desservie par moins de deux ecclésiastiques qui enseigneront tous les garçons pauvres du faubourg de la Croix-Rousse et des environs, qui se présenteront, sans pouvoir en exiger aucun présent, sous quelque prétexte que ce soit.

L'exercice et les fonctions desdits ecclésiastiques seront d'enseigner aux enfants à lire, à écrire et le catéchisme, et à leur apprendre à se bien confesser et communier. Ils leur feront dire chaque jour, à l'école et à perpétuité, un *Salve Regina* à l'intention desdits époux Fabre pendant leur vie et un *De Profundis* pour le repos de leur âme après leur mort ».

L'établissement de l'école des garçons devait, en outre, être achevé aux fêtes de Pâques 1753, faute de quoi les 6.000 livres devaient faire retour aux donateurs ³.

Grâce à l'initiative de Jean-François Rieussec, trésorier du Bureau, la fondation de l'école des garçons s'effectua dans les délais déterminés, car nous voyons le Consulat accorder, le 25 avril 1753, audit Bureau, une gratification annuelle de 180 livres pour l'aider dans cette œuvre ⁴.

L'histoire de nos écoles, au cours des années qui s'écouleront jusqu'à la Révolution, ne présente aucun fait saillant. Rien, ou presque rien, ne les concerne dans ce qui nous reste du fonds des Petites-Ecoles, aux Archives départementales.

Mais l'agitation révolutionnaire vient troubler cette tranquille existence.

¹. En 1758, Joseph Fabre, bourgeois de Lyon, place des Cordeliers, habite une maison sise derrière celle qu'occupe Jacques Berthelleau, maître charron. C'est actuellement le n° 82 de la Grande-rue de la Croix-Rousse. (Note de M. Joseph Pointet).

². La dame veuve Fabre décéda le 28 décembre 1772.

³. *Arch. dép.*, D, 341. Joseph Fabre appartient au Bureau des Petites-Ecoles. Nous l'y voyons mentionné comme suit : Joseph Fabre du Verney, *chauffe-cire de la chancellerie*. (*Almanachs de Lyon*).

⁴. Tabl. hist. de Pericaud, dans l'*Almanach de Lyon pour 1832*.

Noble Jean-François Rieussec, échevin de Lyon en 1752-53, avait épousé, le 30 janvier 1737, Marie-Françoise-Paule Charret, morte à Lyon le 26 septembre 1785, fille de Joachim, écuyer, seigneur de Grange-Blanche, contrôleur d'artillerie à Lyon, secrétaire du roi, et de Gabrielle Mogniat.

Armes des Rieussec : *D'azur à sept burelles cordées d'or*. (Henri de Jouvencel, *l'Assemblée de la noblesse de la sénéchaussée de Lyon en 1789*, etc., p. 818).